

# Chaize

Nom : <b>Chaize</b>		Numéro matricule du recrutement: <b>448</b>																			
Prénoms : <b>Jean</b>		Classe de mobilisation :																			
<b>ÉTAT CIVIL.</b>																					
Né le <b>26 mai 1892</b> à <b>Dozieu</b> canton																					
à <b>St Chamond</b> , département de <b>Loire</b> , résidant																					
à <b>Dozieu</b> , canton de <b>St Chamond</b> , département																					
à <b>Loire</b> , profession de <b>cultivateur</b>																					
Els de <b>Jean Baptiste</b> et de <b>Suzette Marie</b> , domiciliés																					
à <b>Dozieu</b> , canton de <b>St Chamond</b> , département de <b>Loire</b>																					
Marié à <b>Jean Bessière</b>																					
<b>SIGNALLEMENT.</b>																					
Cheveux : <b>noirs</b>		Dessignations physiologiques complémentaires :																			
Yeux : <b>bruns</b>																					
Indication : <b>moyen</b>		Taille : 1 mètre <b>68</b> centimètres.																			
Front : <b>moyen</b>		Taille rectifiée : 1 m. <b>68</b> cent.																			
Largeur : <b>moyen</b>		Marques particulières :																			
Dos :																					
Base :																					
Hauteur : <b>1 mètre 68</b>																					
Séjour :																					
Largeur :																					
Visage :																					
Degré d'instruction : <b>3</b>																					
<b>DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.</b>		<b>CORPS D'AFFECTATION.</b>																			
Inscrit sous le n° <b>61</b> de la liste du canton de <b>St Chamond</b>		N° au contrat spécial :																			
Classé dans la <b>1<sup>re</sup></b> partie de la liste en 1913 faiblesse (cœur)		N° matricule ou n° répartition :																			
Classé dans la <b>1<sup>re</sup></b> partie de la liste en 1917 <b>Loire</b> séance du <b>1<sup>er</sup> septembre</b>																					
<b>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</b>																					
<p>4 Mesures à compter de 11 octobre 1912. Arrivé au corps le 21 sept. 1912. Passé au 112<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> le 15 oct 1916. Rallié au 206<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> le 19 décembre 1917. D'abord le 29 septembre 1918 à la brigade des Fusiliers Français n° 177 du 14 janvier 1919. Mort pour la France décès trausité le 4.1.22 Aveu de la Mairie de Dozieu en date du 23.4.22</p>																					
<p><b>Soldat de 2<sup>me</sup> classe, tout jour</b> 12-11-13 - 3<sup>e</sup></p> <p>Passé au 112<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> en exécution Note R. 234 du 11/11/16. Arrivé au 9 avril 1916. Versé et 10. d. c. le 15 août 1916.</p> <p>Arrivé au dépôt au 112<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> le 17.11.16. Versé à la 3<sup>e</sup> C. le 11 septembre 1916. Arrivé à la 12<sup>e</sup> C. D. du 12.10.1917.</p> <p>Passé au 206<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> avec armées le 19-12-17. Matricule XV. réparti au 11/11/18.</p> <p>Rég<sup>t</sup> des Cont<sup>re</sup> de la liste pour le 206<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> à compter du 10.1.1919. Réparti au 206<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> le 21.4.1919.</p>		<p>Armée active : 112<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>an</sup> 112<sup>e</sup> do 206<sup>e</sup> do</p> <p>Disponibilité et réserve de l'armée active : <b>Dozieu</b></p> <p>Armée territoriale ou de réserve :</p>																			
<p><b>BLESSURES ET CITATIONS.</b></p> <p>Cité à l'ordre de l'armée le 21 septembre 1918 pour sa conduite pendant la bataille de la Marne et sa bravoure pendant son séjour au dépôt.</p> <p><b>DÉCORATIONS.</b></p> <p>Croix de Guerre 1914-1918.</p>		<p><b>BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.</b></p> <p>Blessé le 29 juin 1918 à la suite d'un accident occasionné par une pierre tombée sur la tête pendant la bataille de la Marne.</p> <p>Citation faite à l'ordre de l'armée le 21 septembre 1918 pour sa bravoure pendant la bataille de la Marne.</p> <p>Croix de Guerre 1914-1918.</p>																			
<p><b>PÉRIODES D'ÉPREUVES :</b></p> <p>Réserva :</p> <p>Armée territoriale :</p> <p>Spéciales gardés :</p>		<p>Le 19 avril 1919 :</p> <p>Recrutement soldat.</p> <p>Après un travail très pénible et particulièrement difficile dans la journée du 19 avril, on parvint à exécuter personnellement et rapidement cent cinquante mètres de travaux.</p> <p>Le 12 mars 1919 au combat de la Marne, blessé à la tête par une pierre tombée sur la tête.</p> <p>Blessé multiple face gauche et face antérieure - thorax.</p>																			
<p><b>LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Communes</th> <th>Subdivisions de région</th> <th>Département</th> <th>N° de résidence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Date	Communes	Subdivisions de région	Département	N° de résidence						<p><b>ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>La réserve de l'armée active</th> <th>L'armée territoriale</th> <th>La réserve de l'armée territoriale</th> <th>DATE de la libération du service militaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		La réserve de l'armée active	L'armée territoriale	La réserve de l'armée territoriale	DATE de la libération du service militaire				
Date	Communes	Subdivisions de région	Département	N° de résidence																	
La réserve de l'armée active	L'armée territoriale	La réserve de l'armée territoriale	DATE de la libération du service militaire																		
<p>Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, etc.).</p>																					